

de fer de mon comté qui sont subventionnés ont moins de 21 milles de long.

M. JONES : Mais l'honorable ministre n'a rien donné à quelques-uns des autres comtés.

M. PUTNAM : Je regrette de voir que parmi les nombreux projets de chemins de fer subventionnés pendant la présente session, on ait perdu de vue la réclamation du chemin de fer de Hants Central. Je pourrais faire comprendre au gouvernement l'importance de ce chemin. Il va unir les comtés de l'est à ceux de l'ouest de la Nouvelle-Ecosse, les rapprochant d'environ 40 milles pour les fins commerciales.

Il va aussi livrer à l'exploitation une magnifique région agricole qui ne le cède à aucune autre dans la province. On trouve de plus, le long de la ligne, des mines de valeur qui ne sont exploitées qu'en partie et qui sont dans le marasme à cause du manque de communication par voie ferrée, qui donnerait un débouché à leurs produits. Ce serait aussi une des lignes les plus courtes et les plus directes pour traverser la province et communiquer avec les États-Unis. Je voudrais répondre un mot aux remarques faites par le député d'Halifax (M. Jones) au commencement de la présente session. Je crois qu'il a dit que c'est à cause des promesses qui ont été faites au sujet de ce chemin que j'occupe un siège dans la Chambre. Je puis dire de la façon la plus positive que je n'ai fait aucune promesse à propos de ce chemin, que je n'ai jamais demandé au gouvernement d'en faire, ni n'ai approché aucun de ses membres pour en faire faire. Mais je croyais alors, comme je crois maintenant, que le gouvernement, à la prochaine session, accordera à ce chemin une aide qui en assurera la construction pour une date rapprochée.

M. JONES : Je n'ai pas voulu créer l'impression que l'honorable député devait son mandat à des promesses qui auraient été faites. Ce que j'ai voulu dire, c'est que les promesses générales faites par le gouvernement au sujet de la construction de chemins de fer dans la province de la Nouvelle-Ecosse s'étendaient au comté de Hants aussi bien qu'aux autres comtés, et que cela a eu beaucoup d'effet sur le sentiment public, effet qui a été avantageux à l'honorable député. Je ne suis pas en état de dire que l'honorable député a fait des promesses au sujet de ce chemin ; mais il doit voir que les discussions qui se sont faites par toute la province lui donnaient un avantage par suite de l'impression créée que le gouvernement était pour donner de l'aide au chemin pour lequel il a demandé l'aide, ainsi qu'à d'autres lignes, et, dans cette mesure, la chose était dans l'intérêt de ce comté comme dans celui de la province.

A la compagnie de chemin de fer de Moncton et Bouctouche, pour deux milles de sa voie à partir de l'extrémité occidentale de la partie subventionnée en vertu de la 49^e Victoria, chap. 10, jusqu'à Moncton, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas dans l'ensemble, \$6,400.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Comment se fait-il qu'on a besoin de ce petit chemin de deux milles de long ?

M. POPE : Il fait partie du chemin qui a été construit l'an dernier et pour lequel une subvention a été votée, à l'exception de ces deux milles.

A la compagnie du chemin de fer de Jonction de Beauharnois, pour trente milles de sa voie à partir de Sainte-Martine en allant à Saint-Anicet, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en tout \$96,000.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Est-ce un chemin qui existe ?

M. POPE : Ce chemin tient sa charte de la législature de Québec. Il va de Sainte-Martine à Saint-Anicet, distance d'environ 20 milles. La compagnie estime qu'il va coûter \$600,000. J'ai reçu une forte députation du district qui m'a dit qu'on était prêt à voter des gratifications au chemin, et je ne doute pas qu'il va se construire.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Y a-t-on fait quelque chose ?

M. POPE : Non.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Il serait satisfaisant de savoir ce que les municipalités vont faire, car il n'est pas probable que le chemin se fasse, je crois, si elles n'y contribuent point.

M. POPE : Il est certain qu'il va être construit, parce qu'il est aidé de la compagnie du Grand-Tronc elle-même.

A la compagnie du chemin de fer d'embranchement de Harvey, pour trois milles de sa voie depuis la station terminale du chemin de fer d'Albert à Harvey Bank, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité \$9,600.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Où est situé ce chemin ?

M. POPE : Dans le comté d'Albert, N.-B. C'est un prolongement du chemin d'Albert. Il y a déjà eu une voie ferrée sur le parcours de ces trois milles, mais on s'en est si peu servi qu'on n'en peut plus faire usage.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Est-ce un embranchement de l'Intercolonial ?

M. POPE : Oui.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Si je comprends bien, c'est en réalité une subvention pour faire réparer les trois milles de chemin de fer qui ont cessé de servir. Cela diffère d'une proposition relative à la construction d'un chemin de fer.

M. POPE : J'ai refusé à chaque fois de réparer les chemins, et je refuserais pour celui-ci s'il ne faisait partie d'une autre voie.

A la compagnie du chemin de fer Brantford, Waterloo et lac Erié, pour dix-huit (18) milles de son chemin de fer, à partir de la ville de Brantford jusqu'au village de Hagarville, ou au village de Waterford, ou à quelque point intermédiaire sur le chemin de fer du Sud du Canada, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité \$57,600.

M. POPE : Ce chemin de fer a obtenu sa charte du parlement du Canada en vertu de la 49^e Victoria, chapitre 20. Il doit aller de Berlin jusqu'à un endroit situé sur le lac Erié et va passer à travers une magnifique région agricole. La compagnie en estime le coût à \$126,000. Elle dit avoir reçu des promesses de subventions de municipalités à travers lesquelles la ligne va passer et qui avec cette subvention et ses propres ressources va pouvoir exécuter l'entreprise, et je ne doute aucunement qu'elle va être exécutée.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Y a-t-il eu une gratification d'accordée à d'autres parties de ce chemin ?

M. POPE : Je ne pense pas qu'aucune autre gratification ait été accordée. Les réclamations de cette compagnie m'ont été adressées avec insistance il y a une couple d'années, et j'ai fait une promesse partielle à quelques-uns de mes honorables amis, l'an dernier, que j'essayerais de faire quelque chose cette année si la chose m'était soumise par le maire de Brantford et autres.

M. PATERSON (Brant) : Ce chemin ne fait pas partie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud. C'est un projet tout à fait différent. Ce chemin a reçu une charte il y a deux ou trois ans. Il se dirige vers le sud et se raccorde au chemin de fer le Michigan Central. Il était d'abord destiné à se diriger vers le nord pour traverser la voie de Credit Valley du chemin de fer du Pacifique Canadien, mais depuis que le nouveau projet est en voie la chose a été laissée en suspens.

M. WILSON : Si le gouvernement se propose de donner de l'aide aux chemins de fer celui-ci devrait en recevoir, mais je voudrais appeler l'attention du gouvernement sur le fait qu'il y a un autre chemin, celui qui va de Plattsburg à Ingersoll et d'Ingersoll à Aylmer. Je voudrais faire